

Image not found or type unknown



Remboursement solde cpte a terme realisee en double

Par **GOURGUES_old**, le **31/07/2007** à **08:35**

Le banquier de mon oncle l'informe d'une anomalie dans le traitement d'une opération effectuée à son profit sur son compte cloturé depuis déjà plusieurs mois. rnrneffectivement dans le cadre du remboursement de son compte à terme le banquier a effectué 2 remboursements : le 1er le 28/5/02 et le second le 10/2/04 rnrnrnrnComme mon oncle ne mélange souvent les crayons avec ses différents placements et pas très averti sur ce produit, de toute bonne foi il n'a pas détecté cette anomalie. rnrnLa banque a t elle aujourd'hui le droit d'exiger le remboursement (27000 K€) et surtout de revenir, seulement aujourd'hui sur des opérations enregistrées en 2002 et 2004. N'y a til pas forclusion ? rnrnMerci pour votre aide